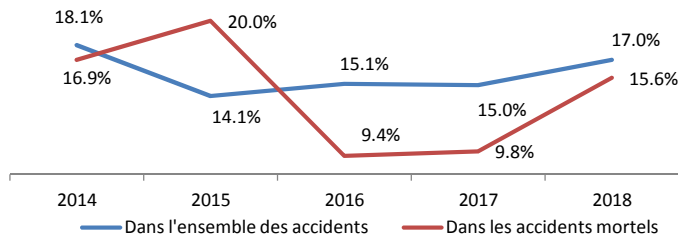


	Total	Evolution 2018/2014	Piétons	Evolution 2018/2014
Accidents	4 064	+ 1%	645	- 7%
Tués	261	- 24%	34	- 22%
Blessés	5 059	- 3%	644	- 13%

Entre 2014 et 2018, sur les 4 064 accidents corporels relevés en Ille-et-Vilaine, **645 impliquent au moins un piéton soit 16% du total des accidents sur cette période. Le nombre d'accidents mortels impliquant un piéton est en baisse de 11% en moyenne chaque année.**

Part des accidents impliquant au moins un piéton



La part des accidents impliquant au moins un piéton dans l'ensemble des accidents oscille autour des 15%.

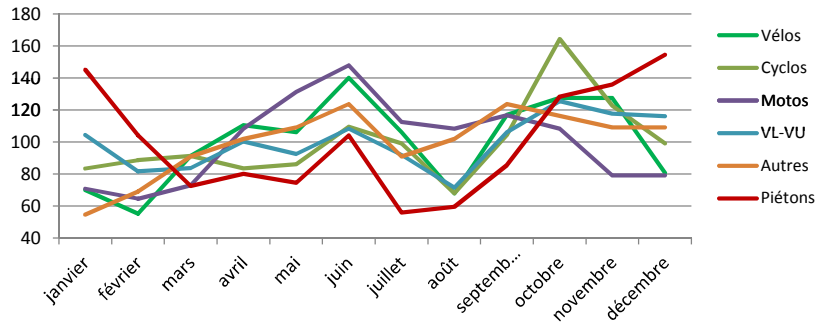
L'année 2016 est la plus favorable : seulement 9% des accidents mortels impliquent un piéton alors que la part moyenne sur les 5 dernières années est de 14%.

Entre 2014 et 2018, les accidents impliquant au moins un piéton ont fait **34 tués** et **644 blessés**, 13% des tués en Ille-et-Vilaine sont des piétons, part légèrement inférieure à la part des tués piétons en France métropolitaine (14,4% en 2018).

* base 100 sur la moyenne annuelle des accidents de chaque mode.

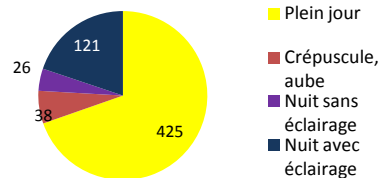
La saisonnalité des accidents de piétons est plus marquée que pour les autres modes de déplacement. Chaque année, les accidents de piétons sont presque 3 fois plus nombreux au mois de décembre qu'au mois de juillet, période où les accidents de piétons sont les moins fréquents.

Accidentalité moyenne selon le mois de l'année et le mode de déplacement*

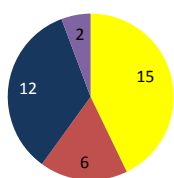


Luminosité lors de l'accident

Accidents non mortels

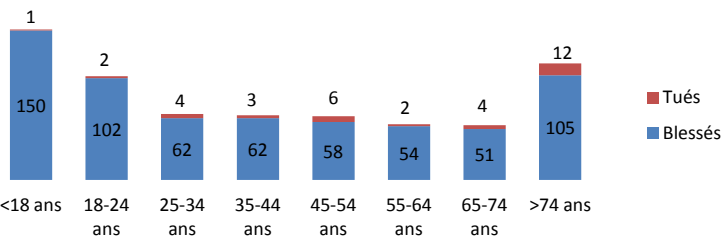


Accidents mortels



Plus des deux tiers des accidents impliquant un piéton surviennent de jour (68%). Par contre, le taux de mortalité (nombre de tués pour 100 accidents corporels) est **2,5 fois supérieur de nuit** (avec ou sans éclairage public) et **4 fois supérieur au crépuscule ou à l'aube**, lorsque la luminosité est "entre chien et loup".

Age des piétons accidentés



La mortalité chez les piétons touche majoritairement **les séniors de 75 ans et plus**, ils représentent 17% des piétons impliqués dans les accidents corporels mais plus du tiers des piétons tués, alors que leur part dans la mortalité générale est de 28%.

Les moins de 18 ans sont parmi les plus impliqués dans les accidents de piétons juste derrière les séniors de 65 ans et plus. Ils représentent 23% des piétons blessés (contre 24% pour les séniors) mais leur part dans la mortalité est nettement moindre.

Chiffres clés

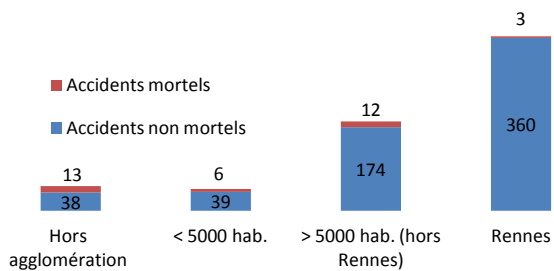
34, c'est le nombre de piétons tués entre 2014 et 2018 en Ille-et-Vilaine

Selon l'EMD* 2018, en Ille-et-Vilaine, environ **30% des déplacements** sont effectués à pied
* Enquête ménages et déplacements 2018 AUDIAR

Le **taux de mortalité des piétons** est 4 fois supérieur au moment du crépuscule ou à l'aube

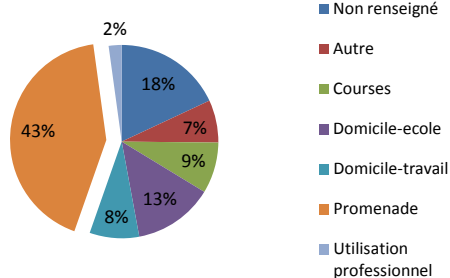
Près de la moitié des piétons tués sont âgés de **65 ans ou plus**

Localisation des accidents



Bien que les trois quarts des accidents impliquant un piéton impliquent également au moins un VL, ce sont les accidents impliquant également un poids lourd qui présentent, pour le piéton, le risque le plus élevé d'être tué dans l'accident (24% des victimes piétons impliquées dans un accident contre un poids lourd sont tuées contre 4,7% des victimes piétons dans un accident contre un véhicule léger).

Motif de déplacement des piétons accidentés



** plusieurs infractions peuvent être retenues dans un accident
La cause la plus souvent retenue lorsque le piéton est responsable concerne la **traversée irrégulière de la chaussée**, en dehors des passages protégés. **L'alcool** est la deuxième infraction retenue contre le piéton (plus de la moitié des accidents avec piéton responsable).
Lorsque c'est un usager tiers qui est présumé responsable de l'accident, la cause la plus fréquente est un **refus de priorité**.

Pour en savoir plus sur la réglementation concernant les piétons Scannez moi !

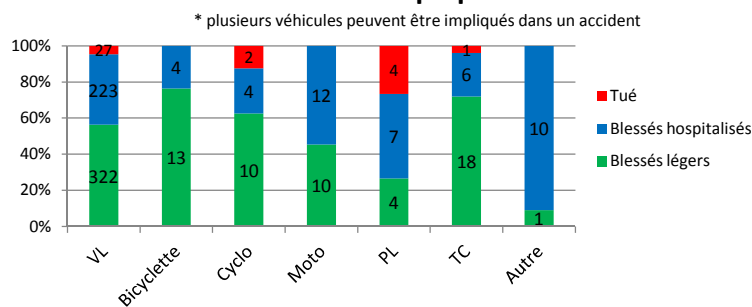


92% des accidents impliquant un piéton ont lieu en agglomération et plus de la moitié sur la commune de Rennes.

Le taux de mortalité est inversement proportionnel à la densité d'urbanisation : il est de 0,8 tué pour 100 accidents corporels à Rennes, de 6,5 dans les agglomérations de plus de 5 000 habitants, de 13,3 dans les agglomérations de moins de 5 000 habitants et de 25,5 hors agglomération.

En agglomération, plus de la moitié des piétons accidentés se trouvaient sur un passage piéton au moment de l'accident.

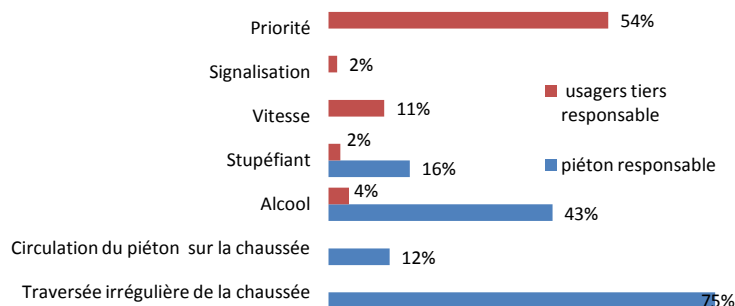
Gravité des blessures du piéton selon le véhicule impliqué*



Lors de l'accident, la moitié des piétons pour lesquels le motif du trajet est renseigné se déplaçaient pour se promener ou pour les loisirs.

13% d'entre eux se rendaient de leur domicile à l'école ou inversement. Parmi ces derniers, 53% se sont fait renverser à proximité de l'école.

Part des infractions retenues à l'encontre de l'usager présumé responsable de l'accident**



Chiffres clés

9 accidents sur 10 ont lieu en agglomération
1 piéton accidenté sur 4 n'emprunte pas le passage piéton pour traverser la chaussée

1 piéton mineur sur 6 jouait au moment de l'accident
Plus de 8 accidents sur 10 impliquent également un véhicule léger

1 piéton alcoolisé sur 3 a plus de 2 grammes d'alcool par litre de sang